

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 décembre 2001
Français
Original: espagnol

**Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997)
concernant la Sierra Leone****Lettre datée du 28 novembre 2001, adressée au Président
du Comité par le Représentant permanent du Mexique
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer, en votre qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone, que le Gouvernement mexicain applique les mesures visées dans les résolutions 1171 (1998) et 1306 (2000).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Comité que vous présidez.

Le Représentant permanent du Mexique
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Jorge Eduardo **Navarrete**

